

Commune d'Estancarbon

Situation géographique ; limites ; étendues , etc. ———

Cette commune est située sur la prolongation est du plateau de St Gaudens et a pour limites les communes de Savarthés, de Landorthe, de St Gaudens, de Miramont, de Pointis-Inard, de Labarthe-Inard.

Son étendue mesure du nord au sud 1 600 mètres, et de l'est à l'ouest 4 200 mètres. Sa superficie est de 622 hectares.

La distance de la commune à St Gaudens, son chef-lieu de canton et d'arrondissement n'est que de 6 kilomètres ; tandis qu'elle se trouve à 85 kilomètres de Toulouse.

Le plateau sur lequel s'étend le village offre une magnifique plaine très unie d'où l'oeil embrasse, à la fois, et la belle vallée de la Garonne et la chaîne des Pyrénées, à l'aspect si pittoresque et si grandiose.

Les terres qui le constituent, de nature argileuse ou silico-argileuse, sont d'un bon rapport quand elles sont marnées.

Dans sa partie sud, le plateau présente une pente très raide par laquelle on arrive à la riante vallée du fleuve. Le sol de cette vallée, composé de sicile et d'alluvions est d'une grande fertilité.

Cours d'eau ——— *La partie élevée du territoire n'a point de cours d'eau. On y trouve seulement deux petits ruisseaux, l'un à l'est, l'autre à l'ouest, lesquels sans importance, attendu qu'ils ne sont alimentés que par les eaux pluviales.*

La plaine de la vallée seule est arrosée par des canaux empruntant leurs eaux à la Garonne, laquelle limite la partie sud de la commune.

Nous n'avons pas besoin de décrire ce fleuve du reste si bien connu. Nous dirons seulement qu'à voir les méandres qu'il trace le long des verdoyantes prairies d'Estancarbon, on croirait qu'il ne

s'éloigne qu'à regret de ces beaux sites, et ce n'est qu'après bien des détours qu'il continue sans se hâter sa marche sinueuse.

Cependant nous devons constater que son doux murmure éclate quelquefois en courroux : plus d'une fois ses eaux, grossies par la fonte subite des neiges des Pyrénées, franchissant ses rives, ont submergé les prairies qui lui doivent, d'ailleurs leur fertilité, et y ont causé de grands ravages.

En 1772 il y eut un débordement épouvantable qui emporta la moitié d'une vaste prairie avec le canal d'irrigation. Les eaux sentaient le soufre, atteste un auteur, l'abbé Bordages, cité plus loin.

Les inondations de 1875 en 1883, dont nous avons été témoin oculaire, offraient aussi un navrant tableau.

Le débit de ce fleuve est de 16000 litres par seconde, et dans les grandes crues, de 3000000 de litres par seconde.

Quand les eaux ne sont pas très élevées, le fleuve forme plusieurs gués que les crues assez souvent déplacent capricieusement.

Eaux potables — Dépourvu de cours d'eau réguliers, le plateau sur lequel les habitations sont assises possède, en revanche, sur divers points, des sources abondantes dont les eaux ne laissant rien à désirer sous le rapport de la qualité.

Deux d'entre elles ont un débit de vingt-cinq litres au moins par minute. Une autre paraît être sensiblement ferrugineuse ; mais aucune analyse n'a constaté son degré.

Indépendamment de ces sources qui ne peuvent profiter qu'aux maisons voisines, il y a des fruits en grand nombre.

Chaque maison ou à peu près possède le sien. L'eau en est bonne et se découvre à une profondeur qui varie entre 5 et 8 mètres.

Altitude. — L'altitude de la commune est de 376 mètres.

Climat. — Le climat est généralement tempéré ; l'été a ordinairement des journées très chaudes.

Nous avons constaté que dans ses extrêmes la température est de + 48° et de - 8° (centigrades) ; la moyenne est de + 13°.

Vents. — Les vents dominants sont ceux de l'ouest ; ils soufflent quelquefois avec violence et sont les avant-coureurs des ouragans et des orages. Le vent du sud-est (vent d'autan) se fait sentir rarement ; mais quand il nous visite ; il est préjudiciable en desséchant trop subitement le sol et en brûlant les plantes. Le vent de l'est, qui souffle modérément, est le signe du beau temps.

Pluies. — Les pluies sont en général abondantes en hiver et assez rares en été. Les orages, d'ordinaire, longent les Pyrénées ou suivent, au nord, la crête des coteaux de Landorthe- St Médard, généralement dans la direction de l'ouest vers l'est. Il grêle très rarement dans la commune.

Salubrité. — Sous le rapport de la salubrité, Estancarbon est admirablement doté. L'air y est bon et pur. Par sa situation privilégiée sur un plateau dont l'élévation n'a rien d'exagéré, ce petit village a la bonne fortune de jouir des avantages de la fraîche vallée de la Garonne sans avoir les inconvénients des brouillards humides, froids et peut-être malsains qui se produisent dans les bas fonds et le voisinage des rivières.

II

Population de la commune, etc. — D'après le recensement de 1881 la population de la commune est de 470 habitants.

En 1871 elle était de 564 ; dans l'espace de dix ans elle a donc diminué d'une centaine d'habitants.

Cette diminution, considérable pour une petite localité, a eu pour cause principale l'émigration d'un certain nombre de familles qui sont allées chercher ailleurs les moyens de subsistance que la culture de leur petite propriété ne pouvait leur assurer.

L'éloignement de ces familles n'est que temporaire ; elles ne tarderont pas à rentrer dans leurs foyers.

La commune outre le village proprement dit comprend plusieurs hameaux qui pour la plupart sont de peu d'importance.

Le hameau des Barlignats comprend

	<i>8 feux et</i>	<i>30 habitants</i>
<i>celui de Bourdette</i>	<i>5</i> _____	<i>18</i> _____
<i>— de Toussans</i> _____	<i>6</i> _____	<i>29</i> _____
<i>— des Andrillons</i> _____	<i>4</i> _____	<i>17</i> _____
<i>— de Loy</i> _____	<i>5</i> _____	<i>16</i> _____
<i>— de Bourruts</i> _____	<i>7</i> _____	<i>21</i> _____
<i>— de Château</i> _____	<i>10</i> _____	<i>41</i> _____
<i>— de Paban</i> _____	<i>12</i> _____	<i>45</i> _____
<i>— de Béguine</i> _____	<i>13</i> _____	<i>57</i> _____
<i>— de La barraque</i> _____	<i>8</i> _____	<i>38</i> _____

La population agglomérée comprend 158 habitants ;

La population éparsée est de 312 habitants. L'administration est organisée ainsi :

M. Dupin, Maire ; M. Brunet, adjoint, et huit autres conseillers municipaux.

Il y a en outre un garde champêtre

Cultes. — *Au point de vue spirituel la commune forme une paroisse exclusivement catholique ; elle est desservie par un curé ou desservant.*

Voici, d'après nos recherches, les noms des curés qui ont successivement dirigé la paroisse :

*MM. Andrillon de 1718 à 1730 ;
Pouy de 1730 à 1736 ;
Rinaud de 1736 à 1746 ;
Bordages de 1746 à 1801 ;
Ribet de 1801 à 1808 ;
Reulet de 1808 à 1817 ;
Mauvezin de 1817 à 1822 ;
MM. Mole de 1822 à 1832 ;
Lay de 1832 à 1872 ;
Doeil de 1872 à*

Perception. _____ *Cette commune est comprise dans la perception de Landorthe ; un percepteur résidant au chef-lieu de canton en prélève les impôts.*

Postes et télégraphes. _____ *Quant aux postes et télégraphes elle est desservie par le bureau des postes de St Gaudens.*

Valeur du centime. _____ *Il est de 0,62797.*

Revenus ordinaires. _____ *Les revenus ordinaires sont minimes ; ils ne s'élèvent qu'à la somme de 115,50. La commune est obligée de s'imposer extraordinairement pour insuffisance de revenus d'une somme de 450 francs environ chaque année.*

III

Productions ; quantités ; culture principale ; etc. _____ *La population est essentiellement agricole et peut être considérée comme ayant réalisé en agriculture un véritable progrès. Les productions locales les plus importantes sont le blé, le méteil, l'avoine, le seigle, le maïs, les pommes de terre.*

On y trouve aussi des fruits de toute nature, tels que pommes, poires, cerises, etc. La culture du pommier domine et cette culture semble prendre de jour en jour plus d'extension.

Année moyenne, nous évaluons le rendement des récoltes ainsi à 600 hectolitres de blé ; 1400 hectolitres de méteil ; 400 hectolitres d'avoine ; 200 hectolitres de seigle ; 200 hectolitres de maïs ; 1000 hectolitres de pommes de terre.

L'assolement est triennal.

La grande propriété n'existe pas à Estancarbon ; aussi n'y pratique-t-on que la moyenne et la petite culture.

Bois. — Actuellement les bois et forêts ont pour ainsi dire totalement disparu du territoire. La partie sud du plateau est encore en partie boisée ; c'est tout ce qui reste des bois qui couvraient autrefois presque entièrement le sol de la commune ; ces bois appartenant à des particuliers ont été défrichés au fur et à mesure que les besoins et l'amour du travail se développaient. Les essences qu'on trouve encore sont dans la vallée de la Garonne : le peuplier pyramidal, l'aune et le saule marceau ; sur le plateau, le chêne, le tremble, l'orme, l'érable, mais le chêne domine.

Vignes. — La vigne, cultivée sur une trop petite échelle, ne suffit pas aux besoins de la population.

Le vin qu'elle donne est très agréable, peu coloré, mais assez riche en alcool.

Elle a été jusqu'ici préservée des atteintes du phylloxéra, l'oïdium, qui a fait son apparition depuis longtemps déjà, est heureusement combattu par le soufrage.

Nous avons encore à signaler pour la première fois une autre maladie, le mildiou, qui dans l'année 1885 a causé des ravages dans tous les vignobles de la commune en faisant sécher prématurément les feuilles. Les raisins ont séché aussi ou n'ont pu arriver à parfaite maturité.

Animaux. _____ Les animaux domestiques forment un capital agricole considérable. Dans chaque maison on élève de deux à douze vaches, suivant l'importance et les ressources de l'exploitation. Le lait, transporté et vendu chaque matin au marché de St Gaudens, constitue une des principales ressources des ménages pauvres.

Il y a peu de boeufs de travail.

On se livre à l'élevage de l'espèce chevaline ; les juments poulinières sont actuellement au nombre de 25.

On trouve aussi dans quelques maisons des ânes ou ânesses.

L'élevage de l'espèce ovine n'est point pratiquée.

Les porcs sont élevés dans chaque maison ou ménage soit pour la reproduction, soit pour l'engraissement.

Chasse et pêche. _____ Le pays est peu giboyeux ; on y trouve cependant des lièvres, des lapins, des cailles et, à la saison, des oiseaux de passage.

La chasse se fait à tir, mais elle n'est pas d'une grande importance.

Par contre la pêche se pratique dans de larges proportions, et la renommée des pêcheurs d'Estancarbon est traditionnelle.

Elle se fait soit en bateau soit à pied. En bateau elle a surtout le barbeau pour objectif. Cette pêche est très fructueuse en hiver : il n'est pas rare, en effet, de voir nos habiles pêcheurs se retirer surchargés de 20, 30 et même 50 Kilogrammes de ce poisson.

Le poids des plus beaux barbeaux est de 8 à 10 livres. La pêche au barbeau se pratique encore pendant la nuit au flambeau. Si les pêcheurs estancarbonnais sont habiles, ils sont non moins hardis et courageux. Nous les avons vus en hiver et pendant les plus fortes gelées entrer dans l'eau jusqu'aux cuisses et y rester plusieurs heures.

Comme je viens de le dire cette pêche se fait à l'aide d'un flambeau (ordinairement une lampe). Il paraît que la lumière

fascine ce poisson ; quand on le trouve en effet, il reste coi, comme ébloui, on n'a qu'à l'embrocher.

On fait aussi la pêche de la truite au filet, à l'épervier ou à la ligne. Mais la pêche vraiment intéressante et qui demande de la pratique et une grande dextérité est la pêche de la truite au trident.

Le trident, comme son nom l'indique, est un appareil d'acier armé de six à huit pointes, emmanché d'un long bâton.

En été et pendant la chaleur du jour ce joli poisson aime à s'approcher des rives et à chercher l'ombre.

Le pêcheur qui connaît ses moeurs parcourt les bords de la rivière avec précaution, car un rien l'effarouche. Dès qu'il l'aperçoit, il saisit des deux mains le terrible appareil, vise le poisson comme le chasseur son gibier et porte son coup, mais si promptement que la truite n'a pas le temps de fuir et de l'éviter.

Les plus habiles pêcheurs osent gager prendre 9 poissons sur 10. Il n'est pas à notre connaissance que ce genre de pêche se pratique en dehors de cette commune.

Mines et carrières ; usines ; moulins, etc. — *Ce village ne renferme ni mines, ni carrières. Un moulin et une scierie sur la Garonne sont tout simplement à signaler.*

Voies de communication. — *Les voies de communication sont la voie ferrée qui le traverse dans toute sa longueur de l'est à l'ouest. Il est à regretter que cette localité ne possède point une station ; on y gagnerait sous tous les points de vue.*

La gare la plus rapprochée est celle de St Gaudens (6 Kilomètres) La belle route nationale très bien entretenue fait communiquer le village avec St Gaudens, chef-lieu de canton et d'arrondissement, et avec Toulouse.

Par ses chemins vicinaux qui sont en assez bon état, il peut communiquer avec les communes limitrophes. Mais la

communication avec les communes situées dans la région de la rive droite de la Garonne est très difficile.

Il serait à désirer qu'il y eût sur ce fleuve un pont ou un bac au service de cette commune ; les relations avec ces populations seraient intéressantes à plus d'un titre.

On peut cependant traverser le fleuve à l'aide des bateaux des pêcheurs.

Voitures publiques. ____ *Des voitures publiques seraient sans utilité ; il n'en existe pas.*

Commerce ; industrie. ____ *La population étant essentiellement agricole, son commerce est nul et son industrie très restreinte.*

Actuellement on compte : forgeron 1 ; charrons 2 ; charpentiers 4 ; puisatier 1 ; maçons 5 ; marchand ambulant 1 ; meunier 1 ; tisserands 4 ; tailleurs d'habits 2 ; tailleur de pierre 1 ; perruquiers 2 ; cordonniers 3.

Mesures locales. ____ *Les mesures locales encore en usage sont :*

1° Mesures de poids : la livre(400 grammes) ; le quintal(50 Kilog.) ; le petit quintal(40 Kilog.) ;

2° Mesures de contenance : la mesure(25 litres) pour les matières sèches ; la mesure(32 litres) et le baral(50 litres) pour le vin ;

3° Mesures agraires : la place(7 ares 11) ; le journal(28 ares 45) ;

4° Mesures pour le bois de chauffage : la canne(4 stères environ).

Les autres mesures de toute nature ont disparu grâce au système métrique.

Étymologie. — Selon toute probabilité, l'étymologie du nom *Estancarbon* est celle-ci : *stan* (*stare*, être, demeure, lieu) et *carbon* (de *carbonate*, carbonisé). La lettre *E* serait une lettre euphonique que le français s'approprie du reste volontiers.

En admettant cette étymologie qui nous paraît vraisemblable le mot équivaldrait à station de carbonisation ou cimetière à ustion.

Certains archéologues du jour ont prétendu que *Carbon* serait resté du séjour dans ce lieu du général *Carbon*. Il se pourrait que ce général romain, venu, dit-on, à *Toulouse*, établit son camp dans cette commune ; mais rien ne prouve la véracité du fait ; ce n'est qu'hypothèse.

Cette étymologie nous paraît donc moins admissible, et ce qui nous fait préférer la première comme plus vraisemblable, c'est que vers 1730 on découvrit sur un point du territoire, parmi les broussailles, une espèce de tumulus où se trouvaient, sous de grosses pierres rangées en cercle, des cendres de cadavres humains. Il est à présumer que c'était là un cimetière à ustion. (Ce fait est consigné dans le livre de l'abbé *Bordages*, mentionné plus loin).

Les romains, comme on sait pratiquaient la crémation dans tous les pays où s'étendait leur domination. De ce qu'on prétend, ce peuple avait de *St-Gaudens* à *Toulouse* cinq ou six stations de carbonisation, dont une aurait laissé son nom à *Estancarbon*

Histoire municipale — Voici, d'après nos recherches, les noms des maires qui ont successivement administré la commune
MM Dubourg de 1793 à 1796

Boé de 1796 à 1892

Dupin Jean Bertrand de 1822 à 1848

Il est cependant probable qu'avant 1793, la commune avait des administrateurs, municipaux ou consuls, mais il n'y a pas de documents

Traditions et légendes — Il n'existe ni tradition ni légende concernant la commune. Il est à supposer que dans les premiers temps la vallée de la Garonne était seule cultivée et habitée comme étant la partie la plus fertile du territoire. Nos pères établissaient leurs habitations dans le voisinage des rivières.

Personnages célèbres — En fait de personnages, nous trouvons seulement dans un ouvrage de M Bordages, cité plus loin, le nom de M le marquis de Noé, seigneur de Stancarbon. Cet auteur, curé d'Estancarbon de 1746 à 1801, parle de terres ou landes qui furent inféodées avec les droits seigneuriaux. Voici ce que j'extrait :

“ je cite, par exemple les Landes de Landorthe, ces Landes qu'on devrait appeler plutôt Landes de Stancarbon, à cause de la proximité de ce village, et parce qu'elles y confrontent immédiatement dans toute leur longueur qui est d'une lieue de large. Ces Landes étaient autrefois un désert vaste et affreux, appartenant au Roi, sous l'administration de la Maîtrise de St-Gaudens, indépendant de toute paroisse, et où il n'y a avait jamais eu ni culture, ni habitations.” Elles commencent à une demi-lieue de St Gaudens, tirant vers Toulouse. La grande route les traverse presque d'un bout à l'autre. “Vers l'an 1770, le roi en accorda cent arpons royaux au sieur Cathérinot, habitant de St Gaudens, sous Ingénieur des Ponts et Chaussées”

“En 1773, sa Majesté céda tout le reste de ces Landes avec titre de seigneurie, à M le chevalier de Noé, Mestre de camps de cavalerie, qui les a inféodées sous la réserve de la dixième partie de toute sorte de production, et de deux sols de fief par arpent. Mais avant cette inféodation mauvais succès qu'eût d'abord la culture du sieur Cathérinot découragea les esprits ; personne n'osait se hasarder. M le chevalier de Noé n'était pas assez riche pour fournir aux frais d'une si vaste défrichement. Lui et un fameux cultivateur, faisaient les plus beaux raisonneurs du monde, mais qui ne convertirent personne. Désolé et presque sans espérance, M le chevalier de Noé implora les lumières et les

secours de M le Marquis de Noé, son frère, seigneur de Stancarbon, et Maréchal des camps et armées du Roi. Ce seigneur parla avec tant d'énergie, et mit tant d'intérêt dans ses discours, qu'il réveilla les esprits engourdis enfin, l'émulation fut telle que ce vaste terrain ne pût suffire pour contenter tous ceux qui en demandaient. Il les enhardit, leurs promit et leur donna du secours. Les droits seigneuriaux sont fixés à soixante setiers de grain, le setier est composé de six mesures de St Gaudens et quarante géliures ou poules ; droits exhorbitants pour un chétif village, dont la moitié du fonds, et le meilleur appartient au seigneur. Ce grain se lève sur les feux allumans. Tous sont solidaires les uns pour les autres, les pauvres payent autant que les plus aisés; ce qui cause des émigrations, surtout sous des fermiers impitoyables”

“Aujourd'hui leur joug est un peu plus doux, parce que le seigneur fait régir ses biens sous ses yeux, et que sa charité l'engage à relâcher tous les ans beaucoup de son droit, surtout en faveur des pauvres veuves.”

“ Je lui proposai donc une chose qui tournait à son avantage et au profit de ses vassaux. C'était d'insérer dans tous les actes, que tous ceux qui bâtiraient sur lesdites Landes, payeraient la rente ou la quête, comme l'on dit ici, à la décharge de la communauté de Stancarbon.

“ Ma proposition fut accueillie favorablement. On a déjà bâtie dix à douze habitations, le long de la grand route, ce qui la rend plus sûre pendant la nuit qu'elle ne l'était autrefois en plein midi.”

“Les chemins qui conduisent à ma paroisse étaient impraticables ; ils sont aujourd'hui à l'instar de la grande route, à laquelle plusieurs aboutissent ; de sorte qu'avec une paire de vaches, on fait plus qu'on ne faisait autrefois avec deux paires de boeufs ; aussi tout y a pris une face riante.”

“On doit cette heureuse métamorphose aux soins dudit seigneur, lequel après avoir servi son Prince (Louis XV) Quarante ans au

moins, avec autant de gloire que de fidélité, se plaît à consacrer les loisirs de sa vieillesse au bonheur de ses vassaux.”

Idiome — L’idiome ou patois local qui forme le fond du langage est assez gracieux et participe de l’idiome languedocien. Il diffère peu de celui qui est en usage dans les communes circonvoisines. Nous remarquons cependant que le français pas ce traduit ici le plus souvent par cap et dans d’autres communes par pas. Par exemple : je n’en veux pas, se traduit ici : “ noun bouy cap” et ailleurs : “noun bouy pas”. -je ne sais pas, se traduit : “nou sabi cap” et ailleurs : “nou sabi pas”. C’est un fait d’observation que dans ce pays, tout nom en français en té, se traduit en patois par at, -tée en ado. Ainsi : bonté, bountat ; charité, carirat ; clarté, clarétat ; contrée, countrado ; pelletée, palado ; cuillerée, cuillérado ; etc. Voici la traduction patoise de quelques phrases : les poissons vivent dans l’eau ; és pêchés qué biouen én aigu. - Les oiseaux volent dans l’air ; és aoudets qué bolon én airé. -je demande du pain et du vin : qué demandé pan et bin.

Chants — Les chants ne sont guère dans les moeurs de la commune ; on entend cependant des chants patriotiques, chansons, romances.

A plusieurs reprises on a voulu organiser un orphéon et même une fanfare. Si l’orphéon, comme la fanfare n’ont pu s’établir d’une manière durable, il faut l’attribuer soit à l’émigration de quelques jeunes musiciens, soit à leurs trop grandes occupations, soit surtout à leur trop peu de goût pour la musique

Moeurs — Les Habitants de cette commune sont en général travailleurs, actifs, intelligents, rangés, ne se passionnent que pour leurs affaires, leurs intérêts, et demeurent étrangers aux questions politiques.

La femme est laborieuse, assidue à son ménage, bonne mais vive ; contrariée, elle ne rougira pas d'employer les épithètes les moins parlementaires.

Cultes — *La religion est en honneur. La population aime ardemment les cérémonies d'une foi vive et profonde. S'il y a quelques exceptions, elles sont si rares qu'il n'y a pas lieu de les signaler.*

Costumes — *Le costume des hommes est celui-ci : casquette noire ou béret plat de couleur sombre ; pantalon assez ample aussi de couleur sombre ; gilet ordinairement de drap bleu avec manches d'indienne ; blouse noire et sabots sans talons ; tel est le costume de travail.*

Quand ils s'endimanchent les sabots sont remplacés par des souliers ou bottes et la blouse par une veste noire ou bleue assez courte. En été ils portent des chapeaux de paille à grandes ailes.

Les femmes se serrent la tête d'un mouchoir en indienne et mettent par dessus un foulard qu'elles nouent sous le menton. Un jupon, un casaquin, un tablier large : voilà ce qui compose tout le costume des jours ouvrables

Le dimanche elles portent robes et casaques longues avec un court capuchon de couleur sur la tête ou une pelisse

Alimentation — *L'alimentation est assez substantielle sans être recherchée. Elle consiste en viande salée (port) , viande de boucherie, laitage, légumes, et pommes de terre. On fait aussi une grande consommation de fruits de toute espèce cultivés dans la localité*

Le pain est d'excellente qualité

Monuments — *L'unique monument que la commune possède, c'est l'église, du style roman, avec son élégant clocher octogone, couronné d'un flèche élancée, en briques.*

Autrefois Estancarbon offrait des monuments antiques; La voie romaine, détruite en partie par les inondations de la Garonne,

laisse encore des trous en un point du territoire : on y voit, en effet, des parties de pavés bien conservés. M Bordages, déjà cité, parle dans son ouvrage d'anciens monuments concernant cette commune.

Il dit : " On voit encore (1775) dans la partie orientale de la paroisse des vieilles mazures, qu'on appelle les Chapelles. On dit qu'il y avait un couvent ; mais de quel ordre ? qui l'a détruit ? pourquoi ? Depuis quel temps ? On dit : voilà toute la preuve.

J'ai vu, ajoute-t-il, au pied de ces mazures de gros tas de pierres qu'on a emportées des maisons, pour bâtir et pour la construction de la nouvelle route qui va de St Gaudens à Toulouse. Ceux qui sont venus avant nous, ont profité de ce qu'il y avait de plus précieux. Bien au-delà de ces mazures, vers le Levant et surtout vers le couchant, on voyait des vastes champs couverts de briques ; mais la Garonne, les a extrêmement rétrécis. On dit qu'il y avait une ville dans ces champs couverts de briques. Il fallait bien qu'il y eût une ville ou un village ; du moins le sol était suffisant pour contenir une ville beaucoup plus grande que St Gaudens ; mais quel nom portait-elle ? en quel temps existait-elle ? qui l'a détruite ? Tout est muet.

Il y a dix à douze ans, un cultivateur, en faisant un fossé près de la Garonne, trouva plus de quatre-vingt fers de cheval, semés parci par là, et d'une largeur extraordinaire ; mais il n'en tira presque aucun avantage parce que le temps et l'humidité avaient dénaturé le fer.

Demander par quel événement ces fers se trouvaient là, depuis quand ils y étaient c'est faire d'autres questions inutiles. Tout cela prouverait que la partie du territoire avoisinant la Garonne était autrefois habitée et bâtie

Nous n'hésitons pas à le croire d'autant plus que, récemment encore, en défonçant un terrain, on a trouvé quantité de briques, des ustensiles de ménage, des poteries, des objets antiques. nous regrettons vivement que les éléments nécessaires pour rétablir

l'histoire de la commune, à une époque incontestablement reculée, nous fassent absolument défaut. Ce serait curieux et intéressant.

Archives communales ; ouvrages, écrits, etc. — *Les archives communales ne renferment aucun document ancien.*

Les registres de l'état civil, tenus par les curés jusqu'à la Révolution? datant seulement de 1729

Le seul écrit qui existe sur la commune, à notre connaissance, c'est le minuscule ouvrage de l'abbé Bordages, curé d'Estancarbon, intitulé : Mes ennuis ou recueil de quelques pièces de poésie, mêlées de prose; Il fut imprimé à Amsterdam vers l'an 1775

Annexe au titre IV

Enseignement — *Primitivement l'enseignement a dû être négligé. En parcourant les anciens registres de l'état civil on constate que la majorité de la population était illettrée on y trouve, en effet, fort peu d'actes revêtus de la signature des parties ; des conseillers municipaux, requis de signer, déclaraient ne savoir*

Instituteurs — *Jusqu'en l'année 1853 l'enseignement a été dirigé par les instituteurs libres. Les documents faisant encore défaut nous ne pouvons préciser l'époque où la commune fut dotée d'une école*

Les instituteurs qui ont eu une installation officielle sont :

MM Figarol en 1853

Lafforgue en 1850

Baron en 1873

École des garçons — *La salle de classe est très défectueuse : trop petite, mal éclairée froide, elle est peu propre à sa destination. Les enfants y sont en souffrance, et la souffrance physique contraire, si elle ne le paralyse, le développement intellectuel. La municipalité justement préoccupée depuis*

longtemps de cette regrettable situation a fait préparer un projet de construction d'un groupe scolaire, conforme aux institutions ministérielles, et l'a soumis à l'approbation de l'administration supérieure en 1884.

École des filles — Ce n'est que depuis 1880 que cette école est publique. Le local scolaire appartenant à l'instituteur est loué par la commune

Il serait convenable, s'il était un peu plus vaste. Les élèves n'ont point le volume d'air réglementaire

La construction projetée est donc très urgente.

L'école de filles, était une maison louée quelconque, nous ne croyons pas devoir donner le plan.

Fréquentation — Tous les enfants de la commune de l'âge scolaire fréquentent l'école publique. En 1884 le personnel scolaire a été de 33 garçons, ce qui représente une fréquentation de 7 pour cent, la population étant de 470 habitants.

Mais l'assiduité de ces enfants laisse beaucoup à désirer ; c'est ce qu'il y a de fâcheux.

Ainsi pour l'année écoulée, la moyenne de la fréquentation a été de 7 mois ; et la moyenne par mois des absents de chaque élèves a été de 4,68

C'est que le père de famille se soucie peu de la loi sur l'obligation, attendu qu'elle n'est pas mise à exécution.

Et comment en serait-il autrement ? Espérait-on de M. le Maire, du zèle pour relever des contraventions contre ceux qui l'on élu ! Tant que la loi sur l'obligation sera ce qu'elle est, je doute fort qu'on arrive à des résultats satisfaisants

État d'instruction — Les conscrits de la dernière année, au nombre de trois, ont tous su signer.

Les conjoints de cette même année, au nombre de six, ont su aussi signer leurs noms.

Institutions scolaires: bibliothèque — *La bibliothèque scolaire, fondée le 5 bre 1879, comprend 32 volumes à prêter aux familles. Le nombre de prêts pour 1884 a été de 71.*

Caisse d'épargne — *La caisse d'épargne existe dans la commune ; il y a en caisse à ce jour la somme de vingt-sept francs*

Caisse des écoles — *Depuis sa fondation jusqu'à ce jour il a été déposé dans cette caisse la somme de 40 francs*

Traitement des maîtres — *Le traitement de l'instituteur est de 1100 francs, et celui de l'institutrice de 800 francs.*

L'institutrice touche, en outre, un loyer de 60 francs

Pour le projet de construction de ses écoles, le Conseil municipal a voté la somme de 6000 francs, somme minime par rapport à la dépense dont les devis montent à la somme de 31.000 francs, mais importante pour une commune qui n'a ni ressources, ni revenus

Estancarbon, le 10 mai 1886

L'instituteur d'Estancarbon

Baron